

George Orwell écrivait, dans « La Ferme des animaux », en 1945 : « Certains sont plus égaux que d'autres ». En 2021, les chiffres lui donnent toujours raison, a fortiori en Seine-Saint-Denis où 63 % des habitant e s interrogé e s déclarent avoir été personnellement victimes d'au moins un type de discrimination au cours des cinq dernières années.

Dire c'est déjà agir, et c'est pourquoi, en 2019, le Département a réalisé le premier baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis, avec l'institut Harris Interactive. Ce baromètre, dont les enseignements étaient sans appel, a été réitéré cette année, mettant à jour la hausse des discriminations sur notre territoire.

Conscient·e·s de ces enjeux, nous avons pris depuis plusieurs années nos responsabilités avec le Département de la Seine-Saint-Denis pour lutter contre les discriminations, notamment dans nos politiques internes. Mais le constat nous appelle désormais à faire plus et mieux.

Par conséquent, avec Oriane Filhol, Conseillère départementale déléguée à la lutte contre les discriminations, nous sommes fier·e·s de présenter notre nouvel outil de politique publique de lutte contre les discriminations : l'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité.

Cet Observatoire, unique en France pour un Département, nous permettra d'agir encore plus concrètement et plus efficacement en matière d'analyse, de partenariat et d'expérimentation, en lien avec les habitant·e·s et les actrices et acteurs engagé·e·s de la Seine-Saint-Denis. Sur le modèle de notre Observatoire contre les violences faites aux femmes, je souhaite que l'Observatoire des discriminations et de l'égalité puisse également interpeller et innover, afin de contribuer à l'avancée nécessaire des politiques nationales en la matière.

Stéphane Troussel

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis ENGAGÉ CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

OBTENTION EN 2016 DE LA LABELLISATION « DIVERSITÉ »

puis en 2020 de la

LABELLISATION « EGALITÉ PROFESSIONNELLE »

par l'AFNOR. Une première pour un Département.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS, INITIATIVES, PROJETS ET ÉVÉNEMENTS

visant à lutter contre les discriminations sous toutes leurs formes.

PUBLICATION EN 2020 D'UN GUIDE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

diffusé très largement aux associations et villes de Seine-Saint-Denis.

RÉALISATION EN 2019 D'UNE PREMIÈRE ENQUÊTE SUR LES DISCRIMINATIONS

auprès des habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis. Etude réitérée en 2021.

UNE ACTION RECONNUE:

75 % des personnes sondées en 2021 estiment que les victimes de discriminations en Seine-Saint-Denis sont soutenues par le Département.

DISCRIMINATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS : DES CHIFFRES EN HAUSSE

Dans l'enquête téléphonique réalisée en juillet 2021 par Harris Interactive auprès de 1002 habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis,

9 répondant es sur 10 déclarent que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis du fait de leur couleur de peau, leur religion ou leur quartier d'habitation. Au cours des cinq dernières années, 63 % des habitant es interrogées déclarent avoir été directement victimes de discriminations; c'est 7 points de plus par rapport au précédent baromètre réalisé en 2019. Ce chiffre est encore plus important chez les 18-24 ans, puisqu'il atteint 84 % de cette classe d'âge.

95 % des 15-25 ans affirment pour leur part avoir été témoins d'actes de discriminations durant les cinq dernières années, en particulier dans le monde du travail, dans les transports, dans les relations avec la police ou la justice, ou dans le cadre d'une recherche de logement. Enfin, 35 % des personnes interrogées, tous âges confondus, disent avoir déjà eu le sentiment durant ces cinq dernières années d'être discriminées spécifiquement parce qu'elles habitent en Seine-Saint-Denis (+2 points par rapport à 2019).

De 2019 à 2021, le baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis indique donc des chiffres en hausse (étude détaillée page 3). Qu'il s'agisse d'une augmentation du nombre de comportements discriminants, ou bien d'une plus grande sensibilité des personnes pour ce qui relève de pratiques et discours discriminatoires, cela montre qu'il reste beaucoup à faire en matière de lutte contre les discriminations.

De ce constat est née l'idée de créer un Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité sur le territoire aussi emblématique que précurseur qu'est la Seine-Saint-Denis.

UN OUTIL UNIQUE En France

Sur le modèle de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, né en Seine-Saint-Denis en 2002, et qui a depuis permis la création de nombreux dispositifs nationaux innovants, l'Observatoire des discriminations et de l'égalité jouera un rôle ambitieux et multiple. Cet outil, unique en France pour un Département, s'articulera en particulier autour de 3 missions.

Observer

Grâce notamment au baromètre des discriminations qui sera reconduit chaque année, l'Observatoire disposera de chiffres et d'études objectives pour connaître et comprendre les problématiques sur le territoire.

Agir

En mobilisant les actrices et les acteurs concerné·e·s – associations, villes, institutions... – l'Observatoire sera aussi une structure identifiée et reconnue, et pourra s'appuyer sur de multiples partenariats afin d'expérimenter des dispositifs de terrain.

Valoriser

Grâce à son Conseil associé, composé d'habitant·e·s, de chercheurs et chercheuses, d'expert·e·s, et d'associations, l'Observatoire laissera une large place au vécu, à la créativité et à la diversité de celles et ceux qui font la Seine-Saint-Denis..



FOCUS SUR: LE BAROMÈTRE 2021 DES DISCRIMINATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS (HARRIS INTERACTIVE)

<u>L'ÉTUDE PERMET DE FAIRE ÉMERGER TROIS CAUSES</u> DE DISCRIMINATIONS PRINCIPALES

L'origine ou la couleur de peau

- 92 % des habitant.e.s interrogé.e.s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis du fait de leur origine ou leur couleur de peau (87 % en 2019).
- **63** % déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (57 % en 2019).
- 37% déclarent avoir été victimes durant ces 5 dernières années (32% en 2019).

La religion

- 87% des habitant.e.s interrogé.e.s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis du fait de leur religion (84% en 2019).
- **54** % déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (46 % en 2019).
- 24 % déclarent avoir été victimes durant ces 5 dernières années (17 % en 2019). Ce chiffre atteint 48 % pour les personnes de confession musulmane.

Le quartier d'habitation

- **89** % des habitant.e.s interrogé.e.s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis du fait de leur quartier d'habitation (83 % en 2019).
- 47 % déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (40 % en 2019).
- **31**% déclarent avoir été victimes durant ces 5 dernières années (28 % en 2019).

POUVOIRS PUBLICS ET ASSOCIATIONS: UN RÔLE RECONNU CONTRE LES DISCRIMINATIONS

8 habitant·e·s interrogé·e·s sur 10 considèrent que les associations, les écoles et les municipalités soutiennent les victimes de discriminations en Seine-Saint-Denis. 90% le considèrent vis-à-vis des associations, 82 % vis-à-vis des écoles et 80 % vis-à-vis des municipalités. Cette proportion est de 75 % pour le Département de la Seine-Saint-Denis.

<u>DES DISCRIMINATIONS EN PARTICULIER DANS LES</u> <u>Domaines de l'emploi, du logement et de la</u> <u>Police-Justice</u>

Le monde du travail

Lors de la recherche d'un emploi

- 92 % des habitant·e·s interrogé·e·s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis lors de la recherche d'un emploi (88 % en 2019).
- **50** % déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (46 % en 2019).
- 37 % des personnes déclarent avoir été victimes durant les 5 dernières années (39 % en 2019).

Dans l'exercice d'un emploi

- 92 % des habitant·e·s interrogé·e·s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis dans l'exercice de leur emploi (87 % en 2019).
- **63** % déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (54 % en 2019).
- **50** % des personnes déclarent avoir été victimes durant les 5 dernières années (idem en 2019).

La recherche d'un logement

- **92**% des habitant·e·s interrogé·e·s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis lors de la recherche d'un logement (85 % en 2019).
- **48**% déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (41% en 2019).
- 32% déclarent avoir été victimes durant les 5 dernières années (31% en 2019).

Les rapports avec la police et la justice

- 88 % des habitant·e·s interrogé·e·s estiment que des personnes sont discriminées en Seine-Saint-Denis par la police et la justice (81 % en 2019).
- **56** % déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination durant les 5 dernières années (54 % en 2019).
- 32 % déclarent avoir été victimes durant les 5 dernières années (29% en 2019).

FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES DISCRIMINATIONS ET DE L'ÉGALITÉ EN SEINE-SAINT-DENIS

LES GRANDES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE

1. L'expertise et la connaissance des discriminations

Le premier rôle de l'Observatoire des discriminations et de l'égalité sera de disposer de données, préalable essentiel à l'action. Le baromètre Harris Interactive sur l'état des discriminations en Seine-Saint-Denis sera ainsi actualisé et publié chaque année afin d'obtenir une photographie régulière et fidèle des problèmes et attentes sur le territoire. A ces données s'ajouteront celles existantes au niveau national, que l'Observatoire étudiera en lien avec des chercheuses et chercheurs d'universités de la Seine-Saint-Denis notamment.

2. L'action et le service aux habitant·e·s

Les missions de l'Observatoire des discriminations et de l'égalité en Seine-Saint-Denis seront également des missions d'action. **Plusieurs actions sont d'ores-et-déjà planifiées.**

UN PREMIER « TESTING » DÈS 2022

L'Observatoire mènera dès 2022 sa première campagne de testing, en partenariat avec l'association SOS racisme, sur l'un des secteurs où les discriminations sont les plus importantes (voir détail de l'étude page 3). Si les résultats objectivent les comportements discriminants, l'Observatoire proposera la mise en place d'actions spécifiques pour y remédier et pourra également porter des actions collectives en justice.

LA CARAVANE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Alors qu'un grand nombre de personnes disent avoir été victimes de discriminations, celles qui saisissent la Défenseure des droits se comptent sur les doigts d'une main, en particulier en Seine-Saint-Denis. Il y a donc un fort enjeu d'accès mais aussi de connaissance de ses droits en tant que citoyen ou citoyenne. L'Observatoire déploiera ainsi, à partir de juin 2022, une caravane contre les discriminations qui se rendra dans différents endroits du territoire pour informer les habitant-e-s sur les dispositifs existants et leur faire connaître leurs droits en leur permettant d'être conseillé-e-s, voire de déposer des pré-saisines grâce à la présence de délégué-e-s de la Défenseure des droits ou d'associations.

JEUNES CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Sur le modèle du dispositif *Jeunes contre le sexisme* créé en 2007 avec l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, l'Observatoire des discriminations et de l'égalité mettra en place avec les collèges volontaires le dispositif *Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme*. Comme cela est fait sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, il s'agira d'amener les collégiens et collégiennes de la Seine-Saint-Denis à réfléchir aux questions liées au racisme et aux discriminations et à réaliser, grâce au soutien d'artistes, des outils de sensibilisation qui seront diffusés par l'Observatoire (affiches, clips vidéos, poèmes...).



Pour agir, il fallait d'abord connaître et quantifier. Tel est le but du baromètre des discriminations rendu public pour la première fois en 2020 et dont nous dévoilons ce 9 novembre la deuxième vague de résultats. Ces résultats confirment l'ampleur du phénomène et

confortent la résolution du Département à se mobiliser contre ce fléau qui vient entraver le parcours de vie des habitantes et habitants de la Seine-Saint-Denis.

Structure unique en son genre, l'Observatoire ne se contentera pas de décrire et d'objectiver. Que ce soit en faisant mieux connaître leurs droits à chacune et chacun et en soutenant les victimes pour obtenir réparation, ou que ce soit en commandant directement des campagnes de testing sur l'accès aux services, le Département se dote d'une structure permanente et identifiée afin de faire reculer les discriminations.

Les comportements discriminatoires trouvent souvent leur origine dans les préjugés dont sont l'objet les habitantes et habitants de Seine-Saint-Denis. Les clichés ou caricatures ayant des conséquences bien réelles, c'est aussi en faisant évoluer ces représentations que nous permettrons à tous les talents de notre territoire de pleinement exprimer leurs capacités. La qualité des partenariats noués avec le monde associatif et des expert.e.s reconnu.e.s donnera à l'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité les moyens de faire, ensemble, de notre diversité une force.

Oriane Filhol

Conseillère départementales déléguée à la lutte contre les discriminations

3. Un Conseil associé

Un Conseil associé aura pour rôle de représenter directement la société civile au sein de l'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité.

Il sera composé d'habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis, mais aussi de chercheurs et de chercheuses, d'expert·e·s, comme Jean-Louis Bianco, et d'associations parmi lesquelles Saint-Denis Ville au cœur, la Grande Parade Métèque, le Front des mères et Remem'beur. Il comprendra 15 membres qui siègeront et prendront des décisions pour un mandat de 2 ans, à raison, a minima, de deux réunions par an.

Ce Conseil aura pour objectif de faire émerger des propositions pour développer les actions départementales en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, en partant des besoins des habitant·e·s.

Il suivra également les engagements pris par l'Observatoire ou encore cherchera à mettre en lumière la richesse de la diversité de la Seine-Saint-Denis. Pour ce faire, le Conseil pourra soumettre des choix de thématiques à l'Observatoire pour la journée annuelle de conférence en automne. Un bilan annuel des actions de l'Observatoire lui sera présenté. A cette occasion, le Conseil formulera des recommandations pour de nouvelles actions à mettre en place ou des études à mener. Ce conseil pourra également être à l'initiative d'outils (films, photographies, podcats, écrits...) de valorisation de la diversité du territoire.



CONTACT PRESSE

Grégoire Larrieu 01 43 93 93 47 glarrieu@seinesaintdenis.fr

